



Informations sur les TABLEAUX D'AVANCEMENT 2015 des C et B

Une in**FO**rmation complète sur les [tableaux d'avancement 2015](#) (qui ? Quand ? comment ?...) est en ligne sur notre site (concernant les B et C).

Centre des Finances Publiques de Morlaix

LE MINISTRE S'ENGAGE, LES MISSIONS DÉGAGENT !

En septembre 2014, un acte de malveillance inadmissible détruisait partiellement le Centre des Finances Publiques de Morlaix. Dans les mois qui ont suivi les agents ont eu à cœur dans des conditions de réinstallation provisoires dégradées, de poursuivre leurs missions de services publics, et encore actuellement alors que la reconstruction du site suit son cours, et que leurs conditions de travail sont impactées.

Le 10 octobre 2014, Christian Eckert en visite à Morlaix avait pu prendre la mesure de l'ampleur du sinistre, et prendre des engagements notamment quant au soutien qui serait apporté à la DDFIP29 pour pallier aux conséquences de ce sinistre sans précédent.

Dans le même temps, les syndicats locaux avaient attiré son attention sur le fait que toute velléités de profiter de cet événement pour accélérer le processus de démarche stratégique sur Morlaix seraient un très mauvais signal donné aux agents.

A l'époque et devant les agents, le Ministre avait maintenu qu'il serait vigilant sur ce point, afin que la Direction locale du Finistère ne s'inscrive pas dans de telles perspectives. Dernièrement, la Direction locale a annoncé que l'activité enregistrement du SIE de Morlaix et la relance succession FI seraient transférées à Brest au plus tôt au 1^{er} septembre 2015, au plus tard au 1^{er} septembre 2016.

Force est de constater, que l'attention portée aux missions du CFP de Morlaix en octobre 2014 n'a pas résisté au rouleau compresseur de la démarche stratégique !

FO a, par courrier adressé au Ministre, exigé le respect des engagements, la prise en compte du contexte particulier de Morlaix et le maintien de toutes les missions.

BURN-OUT

FO soutient l'initiative de certains parlementaires pour la reconnaissance du burn-out comme maladie professionnelle (qui fait l'objet d'amendements déposés au projet de loi dite « Rebsamen »), contrairement au ministère du Travail qui ne va pas assez loin et qui privilégie plutôt la prévention. Un guide de prévention a même été réalisé mais pour **FO**, il a le mérite d'exister mais ne va pas assez loin.

FO, qui avait signé début 2014 l'appel lancé par Technologia pour une reconnaissance du burn-out au tableau des maladies professionnelles, a toujours considéré que l'un des objectifs de cette reconnaissance est aussi de faire basculer le financement des conséquences du burn-out vers la branche accidents de l'AT/MP au lieu de l'assurance maladie, comme c'est le cas aujourd'hui.

Il y a donc urgence à agir pour prendre en compte les affections psychiques, dont le burn-out, difficilement reconnues par la Sécurité sociale.

FO souligne le fait que ce sont les employeurs qui restent responsables de l'organisation du travail et que la qualité de vie au travail ne doit pas rester un simple slogan et comme l'impact social des modes d'organisation du travail.

C'est un combat dans lequel **FO** s'est pleinement investi !



Communiqué intersyndicale

DU MÉPRIS POUR LES SYNDICATS

FO, CGT et Solidaires ont quitté la séance du Comité interministériel d'action sociale suite au comportement qui leur est apparu désinvolte au plus haut niveau de la DGAFP (Direction Générale de l'Administration et Fonction Publique)

Ces CIAS ne se tiennent que 4 fois/an. Celui du 2 juillet s'est déroulée à un rythme soutenu en raison de priorités autres que celles de l'action sociale interministérielle qui semblent primer.

Le CIAS était une séance conclusive suite à un trimestre de travail dans lequel ont été débattues les orientations d'actions sociales de la fonction publique. Or, lors de cette séance, aucune réponse n'a été apporté à nos interventions. L'administration a tout juste daigné prendre notes des interrogations des syndicats.

Les règlements intérieurs du CIAS et des SRIAS (sections régionales interministérielles d'action sociale) ont été adoptés pour ne pas dire imposés dans la précipitation sans qu'aucun débat sur les amendements déposés par les syndicats en séance n'ait été possible.

Le CIAS devient-il une chambre d'enregistrement ?

N'y a-t-il plus de débat possible ?

L'ordre du jour n'a pas été respecté. La directrice a quitté le CIAS avant la fin des travaux. Pour nous, cela démontre le peu d'importance que l'administration porte à l'ASI des agents actifs et retraités de la fonction publique.

C'est pourquoi **FO**, CGT et Solidaires n'ayant plus d'interlocuteur ont quitté la séance en même temps que la directrice. (...) Les syndicats **FO**, CGT et Solidaires, souhaitent que la Ministre de la Fonction Publique intervienne auprès de la DGAFP pour qu'un dialogue social constructif et sincère redevienne possible.

